



AMOPA

Association des Membres de l'Ordre des  
Palmes Académiques  
Section de l'Isère

CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2025  
*Le talent de la parole*

Notre section AMOPA de l'Isère a institué ce concours il y a maintenant dix ans, au moment de la Célébration du Bicentenaire des Palmes Académiques, à l'intention des lycéens des classes de première et terminale, toutes séries. A partir de cette année nous l'élargissons aux classes de seconde. La réforme du Bac, prévoyant désormais un « grand oral », nous a confortés dans notre désir de permettre aux lycéens de montrer tout leur talent oratoire plus tôt. Nous invitons donc nos lycéens isérois actuellement en classe de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> ou Terminale à participer selon le schéma suivant

*Vous avez à cœur de présenter un projet, promouvoir un objet / un livre / une idée...etc., défendre une cause, condamner un comportement.*  
Vous êtes libre du choix de votre intervention.  
Seule contrainte : vous plier au règlement du concours (ci-dessous).

### 1. Esprit du concours et attentes du jury

Ce concours a pour objectif de valoriser les aptitudes orales, de mettre en valeur des qualités qui vont servir aux jeunes d'aujourd'hui dans la poursuite de leur projet personnel, tout en montrant au jury qu'ils sont sensibles à notre ambition de défendre et illustrer l'expression orale et la culture. Nous serons donc attentifs :

- à la qualité de « l'invention » : la capacité du candidat à trouver des idées étayant son propos de manière pertinente, à puiser dans sa culture générale pour l'illustrer, à faire preuve de créativité, voire d'originalité,
- à la qualité de la « disposition » : le souci de rigueur qu'il aura mis à organiser ses idées en construisant son discours, en les développant dans une argumentation logique, claire, convaincante,
- à la qualité de « l'élocution » , ce qu'on appelle aujourd'hui « la maîtrise de la langue » : non seulement la correction (convenance du niveau de langue, clarté du langage), mais aussi l'élégance, l'art qu'aura mis le candidat à faire valoir sa pensée par le choix des mots et leur arrangement, par l'emploi de figures judicieuses et opportunes, en un mot, le style.
- à la maîtrise du langage corporel : la qualité de son articulation, de ses effets de voix, de sa physionomie et de ses gestes.
- à la « mémoire » : un candidat le nez plongé dans ses notes ne peut espérer être évalué comme un autre qui aura tout son texte en tête et regardera le jury.
- enfin, à la présentation générale du candidat.

### 2. Modalités de participation

**Date et lieu** : le concours aura lieu en principe **mercredi 16 avril, dans un lycée grenoblois.**

**Inscription** : elle est **obligatoire**, dans les délais fixés (voir formulaire joint). Chaque candidat recevra en temps voulu une convocation comportant l'heure de son audition. Aucun retard de présentation devant le jury ne sera possible.

**Durée de la prestation** : la durée est fixée à **15 minutes**, la maîtrise du temps est capitale.

Au terme de l'exposé, le candidat pourra avoir à répondre brièvement à une ou deux questions du jury.

**Choix de l'intervention** : le candidat dispose du libre choix de son intervention comme nous l'avons déjà dit.

Le candidat devra fournir au moment de son inscription **une notice d'une dizaine de lignes** dans laquelle il précisera le thème de son intervention et un résumé de son argumentation. **Si cette notice n'est pas fournie au moment de l'inscription, la candidature ne sera pas retenue.**

### 3. Jury et remise des Prix

Le jury est composé de personnes appartenant à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques. La présidence du jury est confiée à Mme Dominique Abry. A l'issue des auditions, le jury délibère et établit un classement (Premier Prix, Second Prix, Premier Accessit, Second Accessit...). En fonction du nombre de récompenses décernées par le jury et des ressources financières mobilisables, la présidente de l'AMOPA-Isère remet un chèque à chaque lauréat titulaire d'un compte bancaire ou à défaut une carte-cadeau après discussion avec le trésorier et le bureau.

Grenoble, le 10 septembre 2024  
La présidente de l'AMOPA-Isère,  
Mme Dominique ABRY



AMOPA

Association des Membres de l'Ordre des  
Palmes Académiques  
Section de l'Isère

CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**A RENVOYER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 MARS 2025**

à

Mme Dominique ABRY  
Présidente de L'AMOPA-ISERE  
[amopa38.presidente@gmail.com](mailto:amopa38.presidente@gmail.com)  
3 avenue du Vercors  
38240 MEYLAN

Je soussigné(e), Nom : .....

Prénom : .....

Établissement : .....

Classe (très précisément) : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Tél : .....

Adresse e-mail : .....

Demande mon inscription au concours d'éloquence 2025 de l'AMOPA-Isère.

Je joins la **notice de présentation** de mon intervention au présent courrier.

J'ai bien noté que :

- l'absence de notice entraînera l'annulation de mon inscription,
- je recevrai en temps voulu une convocation comportant le lieu, le jour et l'heure de mon audition et qu'aucun retard de présentation devant le jury ne sera possible.

Date :

Signature :